

Montréal, 10 mars 2015

M. Philippe Couillard
Premier ministre
Conseil exécutif
Édifice Honoré-Mercier
835, boulevard René-Lévesque Est
3^e étage
Québec (Québec) G1A 1B4

Objet: budget Conseil du statut de la femme

Monsieur le Premier ministre,

Nous apprenions récemment que le Conseil du statut de la femme (CSF) subissait de nouvelles compressions de 460 000\$, ce qui équivaut à 12% de son budget total. Ces coupures s'additionnent à celles déjà subies par le CSF depuis cinq ans, pour un total de 25%. L'Afeas, au nom de ses 10 000 membres, tient à vous faire part de sa déception devant une telle décision. Nous comprenons que l'équilibre budgétaire soit une priorité pour votre gouvernement, mais le niveau de coupures subies par le CSF nous apparaît nettement démesuré. Nous demandons donc à votre gouvernement, dans son prochain budget 2015-2016, de rétablir la situation.

Avec des coupures de cet ordre sur un budget déjà peu élevé, nous nous interrogeons sérieusement sur les intentions de votre gouvernement quant au maintien de cet important organisme québécois. Pour l'Afeas, un constat s'impose: au Québec, bien que l'égalité de droit soit pratiquement atteinte entre les femmes et les hommes, il reste beaucoup de travail à faire pour l'égalité de fait. Nous osons croire que notre Gouvernement continuera à tenir compte de cette réalité. Nous avons plus que jamais besoin d'analyses poussées quant à l'impact sur les hommes et les femmes de toute modification de programmes, de politiques ou de législations québécoises.

La mission du CSF, telle que définie dans sa loi constitutive, se concentre sur la recherche concernant les enjeux féministes et la diffusion d'avis et de mémoires. Ses travaux ont une très grande portée, autant pour conseiller le Gouvernement sur les questions d'égalité que pour les groupes qui, comme l'Afeas, défendent les droits des femmes. Pour établir nos plans d'action en matière de condition féminine, nous avons continuellement besoin de recherches pour mesurer et analyser l'évolution de l'égalité, identifier les sphères à privilégier et poursuivre nos

travaux d'information et de sensibilisation. L'Afeas, comme la plupart des groupes de femmes, n'a pas les ressources pour procéder à de telles recherches et analyses. Le CSF nous donne accès à une information objective de la plus haute qualité.

Un exemple récent montre clairement l'efficacité et la crédibilité du CSF, de même que la nécessité de maintenir ses ressources. En effet, il y a quelques jours, cet organisme rendait public son mémoire sur le projet de loi no 20 portant, entre autres, sur la tâche des médecins. Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, a lui-même reconnu l'extraordinaire pureté de la position défendue par le CSF qui a pris le temps d'analyser les impacts majeurs sur la vie des Québécoises avant de se prononcer sur deux grands principes: améliorer l'accès aux services de santé et adopter des mesures favorisant la prise en charge réelle des patients par les médecins. La présidente du CSF, Julie Miville-Dechêne, appuyée par des experts indépendants consultés, y a défendu le fait que les femmes soient directement touchées par les problèmes d'accessibilité au réseau de la santé, que ce soit à titre de patientes, de proches aidantes ou de parents.

Nous osons croire que votre Gouvernement réexaminera toute la question du financement du CSF pour assurer sa pérennité et son efficacité. À l'heure actuelle, le Québec ne saurait se passer de cet organisme pour poursuivre sa marche vers l'égalité entre les femmes et les hommes.

Merci à l'avance pour l'attention que vous porterez à la présente et acceptez, Monsieur le Premier ministre, l'expression de nos sentiments distingués.



Lise Girard
secrétaire générale

Depuis bientôt 50 ans, l'Afeas porte la voix des femmes. Présente dans 240 localités du Québec, elle travaille à un projet de société égalitaire.

c.c. M. Carlos Leitão, ministre des Finances
Mme Stéphanie Vallée, ministre de la Condition féminine